



Réf: ~~172~~/OLUCOME/10/2014

Bujumbura, le 29/10/2014

A Monsieur le Président de la Commission  
Electorale Nationale Indépendante (CENI)

à

Bujumbura

**Objet :** Retrait des membres de l'OLUCOME  
dans les CECI

Monsieur le Président,

Nous avons un grand honneur de nous adresser auprès de votre haute autorité pour vous informer que l'OLUCOME se retire des Commissions Electorales Communes Indépendantes au niveau national.

En effet, Monsieur le Président, l'Observatoire a participé dans l'observation des élections de 2005 et de 2010 et vous remercie d'avoir associé les organisations de la société civile en général et l'OLUCOME en particulier. Néanmoins, il a été surpris de n'avoir pas eu des raisons de votre part sur la non sélection des candidatures de l'OLUCOME aux membres CEPI (cf. la correspondance n°172/OLUCOME/10/2014 du 15/10/2014) car il avait déposé 45 candidatures en provenance de 15 provinces. Malgré cette surprise, l'Observatoire a participé dans les réunions préparatoires de mise en place des Commissions Electorales Communes Indépendantes (CECI). Mais, selon les informations collectées de la part de nos représentants provinciaux et communaux, nous venons de constater des irrégularités graves également dans la mise en place des membres CECI.

Tenant compte de ce qui précède, l'Observatoire décide de se retirer de toutes les Commissions Electorales Communes Indépendantes (CECI) tout en demandant à la CENI d'organiser une réunion avec les partenaires concernés par les élections en vue de s'asseoir pour trouver une solution durable au remplacement de ces commissions douteuses.

L'OLUCOME réaffirme encore son engagement d'effectuer l'Observation des élections de 2015 au niveau national au cas où la CENI tiendrait cette réunion dans le but d'aboutir aux bonnes élections transparentes, impartiales et apaisées.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de notre haute considération.



**C.P.I à :**

- Son Excellence Monsieur le Ministre de l'intérieur
- Madame /Monsieur le Président de la Commission Electorale Provinciale Indépendante (Tous)



Réf. 12/OLUCOME/10/2014

Bujumbura, le 15 / 10/2014

A Monsieur le Président de la Commission  
Electorale Nationale Indépendante (CENI)

à Bujumbura

**Objet :** Demande d'éclaircissements

Monsieur le Président,

Nous avons un grand honneur de nous adresser auprès de votre haute autorité pour vous demander des éclaircissements sur la non acceptation d'aucune candidature des membres de l'OLUCOME au poste des membres de la Commission Electorale Provinciale Indépendante (CEPI).

En effet, Monsieur le Président, la CENI a invité l'OLUCOME à participer à la réunion ayant pour objet demande de candidatures des organisations de la société civile d'où il vous a transmis les quarante cinq dossiers de candidatures de l'Observatoire en provenance de quinze provinces. Mais à notre grande surprise, nous venons d'apprendre par le biais de nos représentants provinciaux qu'aucune candidature d'un membre de l'OLUCOME n'a été retenue.

Par la présente, nous voudrions vous demander de nous fournir des raisons qui vous ont poussé à disqualifier toutes les candidatures de l'OLUCOME.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de notre haute considération.

